

LE JOURNAL

DE COURCHEVEL

AUTOMNE 2019



DOSSIER

TRAVAUX

ECOLIS

▶ Accompagner les saisonniers

▶ Les chantiers de l'automne

▶ Revivez la rentrée des classes 2019 !



COURCHEVEL

ÉDITO | Chères Courchevelloises, Chers Courchevellois,

Le mois de septembre est le mois de toutes les rentrées. Les enfants reprennent le chemin de l'école, les professionnels de la station préparent et organisent la prochaine saison d'hiver, l'École buissonnière rouvre ses portes aux seniors de la commune, et les chantiers se finalisent pendant l'automne pour laisser place à une nouvelle saison touristique pour laquelle nous espérons un enneigement confortable et une belle fréquentation.

Ce journal d'automne vous présente justement l'état d'avancement des chantiers en cours, comme les aménagements autour du lac du Praz et de l'Alpinium, la réfection des réseaux au Grenier ou encore la création d'un nouveau parking au Fontanil. Je profite de ces quelques lignes pour vous remercier de votre patience et de votre compréhension. Soyez assurés que nos services techniques s'impliquent avec rigueur pour mener ces travaux en limitant au maximum les nuisances qu'ils peuvent vous occasionner.

Ce journal d'automne est également l'occasion de revenir sur certains événements clés de l'été comme les opérations de défrichement autour de la piste des Jockeys, essentielles en vue de l'accueil des Mondiaux de ski 2023, ou encore les nombreux temps

forts qui ont mis le vélo à l'honneur notamment suite à l'ouverture du Col de la Loze et la nouvelle liaison avec Méribel.

Vous découvrirez également dans le dossier de ce numéro, les actions mises en œuvre pour favoriser l'accueil des saisonniers à Courchevel. Ils sont chaque hiver plus de 5000 à contribuer au dynamisme économique de notre vallée et c'est pendant l'automne qu'ils organisent leur venue et leur séjour dans la station. Emploi, logement, santé, loisirs... les services de la commune, en complémentarité avec les employeurs, mettent tout en œuvre pour faciliter leur saison. Suite au dramatique accident survenu en janvier dernier, nous vous présenterons notamment les actions mises en œuvre dans le domaine de l'hébergement.

Je vous souhaite une bonne lecture, une rentrée studieuse et un bel automne !

Belle préparation de la saison d'hiver.
Philippe Mugnier

Le Maire de Courchevel
Philippe Mugnier

A la rencontre des alpagistes

Cette année, la traditionnelle visite des élus aux alpagistes a eu lieu le 9 septembre. Cette journée est l'occasion d'évoquer avec les agriculteurs les problématiques qu'ils rencontrent, les travaux concernant l'activité agricole mais aussi l'interférence avec les autres activités touristiques ou sur le domaine skiable. Les élus se sont notamment rendus à la Ferme de Pralong, à la ferme de l'Ariondaz, au snack du Bel Air, au refuge du Grand Plan dans la vallée des Avals puis au refuge des Lacs Merlet.



Votez pour vos films favoris !

La commune fait appel à votre participation pour définir la programmation de la dernière soirée des Nuits du cinéma du vendredi 15 novembre. Les personnes présentes à la projection du 4 octobre sont invitées à voter pour leurs trois films favoris parmi une sélection. Un questionnaire "papier" sera remis aux auditeurs lors de cette soirée. Le vote est également possible sur la page Facebook de la mairie ou sur le site internet.

+ d'infos : www.mairie-courchevel.com



Ramassage et tri des déchets : l'action de Montagne propre

Au début de l'été, l'association Man of the Day a organisé son traditionnel ramassage des déchets. Au total, 882kg de déchets ont été ramassés par les 125 bénévoles participant à l'opération, soit 239kg de plus qu'en 2018 ! (510kg de tout venant, 50kg de produits recyclables, 40kg de verre, 140kg de bois, 140kg de métaux et 2 kg de mégots)

Un grand bravo à tous les bénévoles et aux élèves de l'école de Courchevel 1850 qui ont prêté main forte aux bénévoles pour effectuer le tri !



Thérèse Chardon fête son centenaire

Le 30 juin, Thérèse Chardon a été mise à l'honneur à l'occasion de son centième anniversaire. Reçue à la mairie par les élus, la doyenne de Courchevel, née le 27 juin 1919 à Saint-Bon, était entourée de sa famille, ses proches et les membres de la Saint-Bonnaise. Ce moment riche en émotions a permis d'évoquer les souvenirs de toute une vie professionnelle et familiale bien remplie à Saint-Bon et au Praz.

SOMMAIRE | LE JOURNAL AUTOMNE 2019

En bref	3 à 5
Événement	6 et 7
Travaux	8 et 9
Sport	10
DOSSIER	11 à 14
Portrait d'ici	15
Mobilités	16
Service public	17
Écoles	18 et 19
Développement durable	20
Seniors	20 et 21
Patrimoine	22
Agenda et État civil	23

Un Plan Local d'Urbanisme validé

Après l'adoption du nouveau PLU de Saint-Bon en janvier 2017, 11 recours contentieux avaient été déposés. Par décision du 12 juin 2018, le Tribunal administratif de Grenoble les avait tous rejetés mais 4 dossiers sont partis en appel. 3 ont été à nouveau déboutés fin mai 2019 par la Cour administrative d'appel de Lyon (un reste en sursis). Après les nombreux rebondissements auxquels le PLU de la commune a dû faire face ces dernières années (annulation du PLU de 2011 – avec retour au POS de 1996 – finalement validé par le Conseil d'Etat en mai 2017), c'est une grande satisfaction pour les élus, les services municipaux et leurs conseils. Avec un PLU rénové et opérationnel, Courchevel dispose désormais d'un document d'urbanisme solide justifiant le développement de la station et permettant d'accompagner son dynamisme économique.



Alexis Pinturault, Timi Zajc, vainqueur du Grand Prix de saut de l'été 2019 et Philippe Mugnier, lors de la Coupe du Monde de saut à ski du 10 août dernier.



Inscrivez-vous aux alertes SMS de la commune sur www.mairie-courchevel.com

Directeur de publication
Philippe Mugnier
Conseillère municipale en charge de la communication
Véronique Béné
Directrice de la communication
Sophie Denis
Comité de relecture
Véronique Béné, Elodie Termier, Julia Austen, Marie-Frédérique Alaphilippe, Dominique Chapuis, Nicolas Dessum, Nicolas Gaulin, Nicolas Feldt, Alain Remillon
Rédaction
Marion Clastres, Sophie Denis, Coline Schneider
Crédits photos
Courchevel Tourisme, Patrick Pachod, Florian Pivot, ONF, Club des Sports, Courchevel Sports Outdoor, Olivier Brajon, Mairie de Courchevel
Mise en page : Mairie de Courchevel
Parution : Automne 2019
Tirage : 3 500 ex.
Imprimerie : Borlet Albertville
Imprimé sur du papier issu de forêts à gestion durable avec des encres végétales
Faites le tri, ce bulletin est recyclable !

Journée portes ouvertes à Aquamation

Après une ouverture estivale du 5 juin au 29 septembre et une pause automnale, le centre aquatique rouvrira ses portes **le samedi 7 décembre 2019**. Pour la 5^{ème} année consécutive, la Mairie invite la population à une journée portes ouvertes de début de saison, le même jour, **de 10h à 20h**. Les invitations parviendront aux habitants dans le courant du mois de novembre. Comme d'habitude, deux possibilités d'inscription sont proposées, soit en remplissant le carton d'invitation et en le renvoyant à la mairie, soit directement par internet (à privilégier).

L'inscription est obligatoire.



Ouverture des remontées mécaniques et navettes de l'hiver

Remontées mécaniques : ouverture du domaine skiable le 7 décembre pour 1850 avec Le Praz et Village reliés en transport urbain (pistes fermées). Du 14 au 20 décembre, tous les villages seront ouverts et connectés, avec une majorité du domaine skiable accessible (selon l'enneigement).

Au mois d'avril et jusqu'au 19 avril 2020 : tous les villages ouverts et connectés. Tout le domaine accessible (selon l'enneigement). Du 20 au 26 avril 2020 : le domaine skiable se concentrera sur 1850. Le Praz et Village seront reliés en transport urbain (pistes fermées). Fermeture le 26 avril.

Navettes : un service réduit d'avant saison sera mis en place dès le 2 décembre. Nouveauté : il est désormais possible de suivre le déplacement du bus en temps réel sur un plan, en ligne sur www.mairie-courchevel.com



Un nouveau look pour les navettes

Les navettes gratuites de Courchevel se parent d'un nouveau décor. Ce covering, original et créatif, a été conçu à partir du nouveau logo de la station. Les bus circulant hiver comme été, le nom « ski-bus » a été remplacé par « navette gratuite / free shuttle » pour être adapté à toutes les saisons et les paysages enneigés laissent place à des motifs graphiques simples et des couleurs sobres et élégantes, en nuance de dégradés.

Pneus neige, équipez-vous !

En France à l'heure actuelle, les pneus neige, qui offrent de meilleures garanties de sécurité, ne sont pas obligatoires. Mais sur certains tronçons, comme par exemple à Courchevel, l'obligation de rouler avec un équipement spécifique peut être décrétée en fonction des conditions de roulage. Le panneau de signalisation en illustration indique l'obligation de s'équiper de chaînes à neige. Mais une indication peut préciser qu'à défaut de chaînes, les pneus neige sont admis. Merci de vous équiper pour éviter tout incident sur les routes cet hiver.



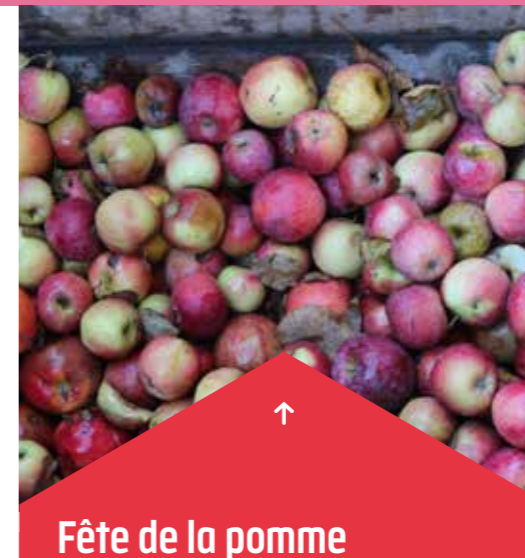
Recensement de la population

La commune réalisera le recensement de la population du 16 janvier au 27 février 2020 pour la 1^{ère} fois sur le territoire complet de la commune nouvelle. 7 700 logements seront à recenser en un peu plus d'un mois, dans lesquels nous rechercherons nos 2 500 résidents ! Les services communaux auront besoin de 14 agents recenseurs pour couvrir chacun des 14 districts du territoire. Ils seront engagés dès le 2 janvier, pour pouvoir réaliser leur formation et le repérage de leur secteur.

Inscriptions aux Clubs des sports

Les tests d'entrée aux Clubs des sports de Courchevel 1850 et de La Tania pour la saison d'hiver 2019-2020 ont eu lieu au mois d'avril 2019 afin de tester les capacités des enfants sur la neige. Il est encore possible pour les enfants de s'inscrire au Club des sports de Courchevel durant l'automne 2019. Pour cela, il est nécessaire de contacter les responsables de sections. En revanche, les inscriptions au Club des sports de La Tania sont closes.

Club de Courchevel : 04 79 08 08 21
contact@sportcourchevel.com
Club de La Tania : 06 30 11 23 96



Fête de la pomme

La Fête de la pomme et son vide-grenier intérieur se dérouleront **le dimanche 13 octobre de 9h à 17h, au gymnase l'Envolée à Courchevel Le Praz**. De nombreuses activités seront proposées : bonnes affaires, repas savoyard, concours de desserts aux pommes, jeux gonflables pour les enfants... Cet événement est organisé en collaboration avec l'association Courchevel Park City. Pendant le week-end, les visiteurs pourront également profiter du spectacle puisqu'une compétition de saut à ski (le SAMSE Tour) sera organisée le même jour.

Cérémonie du 11 novembre

Programme de la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 :

- 9h30** : Cérémonie au Monument aux morts de la Perrière
- 11h** : Messe du souvenir à l'église de Saint-Bon
- 12h** : Cérémonie au Monument aux morts de Saint-Bon
- 12h30** : Apéritif en Mairie de Saint-Bon



Entreprises locales : répondez aux appels d'offres de la commune

La Mairie souhaite encourager les PME locales à répondre aux marchés publics de la commune (environ 100 procédures par an pour un budget de plusieurs millions d'euros). La nature des besoins à couvrir est très large avec tous types de travaux (électricité, plomberie, maçonnerie...), des prestations de services ou encore de fournitures. La liste des marchés en cours est consultable sur www.mairie-courchevel.com (page "marchés publics"). Vous y trouverez aussi des outils pédagogiques pour faciliter les démarches.
+ d'infos auprès de la direction de la commande publique 04 79 08 48 79



Déclarez vos ruches !

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, tout apiculteur doit déclarer les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace du parasite *Aethina tumida*. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.
Informations et déclaration sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr

LE VÉLO À L'HONNEUR CET ÉTÉ

De l'ouverture du Col de la Loze à la gratuité des remontées mécaniques, en passant par les événements dédiés aux deux roues, on n'aura jamais vu autant de vélos cet été ! En solo, entre amis ou en famille, la discipline a de beaux jours devant elle !



Col de la Loze

Du 22 juillet au 31 août, 7 608 cyclistes sont passés au col de La Loze (hors compétitions), avec un pic le jeudi 8 août de 388 passages. Au sommet, le grand vélo de 2 mètres de haut n'est pas passé inaperçu ! A vélo ou à pied, les visiteurs se sont pris en photo devant cet emblème du col...avant de poster leurs clichés sur les réseaux sociaux !

Contre-La-Montre Eiffage - Col de La Loze

Cet été, de nombreux cyclistes sont venus défier le Col de la Loze (alt. 2 304m) les dimanches 12 mai, 30 juin et 28 juillet à l'occasion du Contre-La-Montre Eiffage. Au total, ils étaient plus de 200 à prendre le départ de ce tout nouveau format de course sur la station, organisé par Courchevel Sports Outdoor.



Ouverture du télésiège de Plantret

C'était une des nouveautés de l'été 2019 ! Ajoutée à la gratuité des remontées mécaniques, l'ouverture du télésiège de Plantret a boosté la fréquentation des vététistes sur le secteur Loze. Au total, ce sont 15 669 passages de VTT qui ont été comptabilisés sur la Saulire, les Verdon, Plantret et La Tania.



3 Vallées Addict Tour

En famille ou entre amis, plus de 693 férus de VTT ont participé à cette 5^{ème} édition du 3 Vallées Addict Tour. Chaque station du domaine accueillait les sportifs avec des ravitaillements comprenant des barbecues géants et d'autres surprises.



Les vélos à assistance électrique

Il existe désormais autant de sortes de vélos électriques que de pratiques : randonnée, VTT, vélos de route... De nombreuses possibilités qui attirent de plus en plus de monde, notamment en montagne où les dénivelés sont importants !

Le pumptrack

Installé sur le front de neige de Courchevel 1850, le parcours pumptrack était en libre accès pour les vélos, skates, rollers, trottinettes... En boucle fermée, petits et grands pouvaient s'élancer dans les bosses et virages relevés, afin d'utiliser les reliefs pour ne jamais avoir à pédaler ou poser le pied à terre !



Des modules d'initiation

Les modules d'initiation, en place sur le front de neige de Courchevel 1850 également, permettaient d'apprendre à sauter en vélo en toute sécurité. Avec 3 niveaux différents, chacun pouvait progresser pas à pas : vert (très facile) - bleu (facile) - rouge (difficile).



La patrouille à vélo

Les missions de la bike patrol ? Entretenir les 120 km de sentiers VTT sur la commune. Réfection de virages, création de modules ludiques, balisage de piste, conseils aux vététistes... Ils ont œuvré tout l'été pour proposer aux usagers du VTT de qualité !



Felt X3

Pour cette édition 2019 du triathlon montagne, voilà ce qui attendait les 230 participants : enchaînement de 750m de natation sur 17km pour 1000m D+ de cyclisme et 6,8km sur 950m D+ de course à pied pour arriver au sommet de la Saulire (alt. 2710 m). Rendez-vous le 16 août 2020 pour la prochaine édition !



Haute route

Le concept de cette course : rallier Megève à Nice en 7 étapes, soit 800 km et 20 000 mètres de dénivelé positif ! Le 27 août dernier, la deuxième étape passait à Courchevel. Félicitations à Stéphane Jacquin et Jean-Luc Chedal, licenciés du club Courchevel Sports Outdoor, qui terminent 3^{ème} de cette grande traversée des Alpes en équipe « Duo ».

Les chantiers de l'automne

Cet automne, la commune poursuit d'importants travaux pour améliorer les services au public et l'accueil touristique. Tour d'horizon sur l'avancée des principaux chantiers et projets en cours.



Le plateau sportif situé sur le toit de l'Alpinium



Les aménagements des abords du lac du Praz : le fond du lac est recouvert d'un matériau clair



La rue des Tremplins

Le cabinet médical de Moriond

Les travaux en cours consistent à agrandir le cabinet médical d'environ 50 m² en créant une seconde salle d'auscultation, le rendre conforme à la réglementation d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, le réaménager et le rénover suite aux travaux nécessaires à l'extension. L'objectif est de rouvrir le cabinet pour la saison d'hiver 2019/2020.

La Maison des pious-pious de Moriond

Un bâtiment d'environ 160 m² sera créé en lieu et place du chalet du Club pious-pious de l'ESF sur le front de neige. Il comportera une salle polyvalente d'accueil, des sanitaires, un petit bureau d'accueil et un local de rangement. Il sera livré hors d'eau et hors d'air à l'ESF qui prendra à sa charge les travaux de second œuvre. La livraison est prévue pour le mois de décembre 2019.

L'Alpinium

Le chantier de l'Alpinium suit son cours. Le bâtiment sera réceptionné dans les délais, avant la saison d'hiver. Les marchés sont actuellement tous attribués. Les études pour l'aménagement de la médiathèque continuent. Le plateau sportif situé sur le toit du bâtiment est en phase de finitions. Coût : 26,6 M. € TTC.

Les aménagement des abords du lac du Praz et de l'Alpinium

La commune a engagé des travaux de valorisation du lac et de l'ensemble

des abords de l'Alpinium, dans le but d'améliorer l'esthétique du secteur. Autour du plan d'eau, ce sont de nouveaux espaces de détente et de loisirs qui seront ainsi valorisés.

Le lac a été vidangé et curé (le fond a été tapissé d'un matériau clair), les apports d'eau requalifiés afin de garantir une eau la plus propre possible (transparence, couleur...). La remise en eau interviendra au mois d'octobre. Les chemins de promenade seront redessinés, avec notamment la création d'un platelage bois et de pontons. Les aménagements paysagers seront finalisés au printemps 2020. Durée : de juin à novembre 2019 pour le génie civil et une partie des espaces verts, au printemps 2020 pour la fin des plantations. Coût : 3,7 M. € TTC.

La télécabine du Praz

Les travaux ont débuté au mois d'avril 2019. En septembre, la phase de montage et de génie civil s'est terminée. Le câble a été installé et des tests sur les équipements électriques doivent être réalisés pour une durée de 3 semaines. La réception technique de la télécabine est prévue pour début novembre. Courant novembre, des travaux de finitions seront réalisés sur les aménagements (locaux, quais, signalétique...). L'exploitation pour les tests sera possible dès début novembre et l'équipement sera prêt pour l'ouverture de la station en décembre.

L'aménagement de la rue des Tremplins olympiques (tranche 1)

Les circulations piétonnes entre le village et les tremplins seront sécurisées et embellies. Une encoche et un quai pour 4 bus sont en cours de création (notamment pour un futur projet de dépose et de reprise du personnel de la S3V qui envisage que ses employés montent à terme en télécabine vers 1850 dès 8h, afin de limiter le nombre de cars en altitude). L'éclairage public sera amélioré. Les accès au lac, au parking, au gymnase et aux tremplins sont intégrés dans le projet.

Durée : de juin à octobre 2019 (2020 autour du bâtiment des Tremplins). Coût : 675 000 € TTC en 2019.

Le giratoire de la Perrellaz

Un carrefour giratoire à l'intersection de la RD91A et de la route de la Perrellaz à l'aval du Praz et en cours de création, pour améliorer la sécurité de ce secteur et réduire la vitesse des véhicules sur la route départementale.

Durée : de septembre à novembre 2019
Coût : 360 000 € TTC

Une aire de chainage à Saint-Bon

Une aire de chainage a été aménagée à l'aval du village afin de limiter les problèmes de circulation fréquemment rencontrés entre Saint-Bon et Le Praz en période de neige.

Durée : 2018/2019 pour la création de la plateforme et le décalage de la route départementale, puis 2020 pour l'aménagement paysager. Coût : 500 000 € TTC.



Travaux du parking du Fontanil



Le refuge du Grand Plan

Le parking du Fontanil et la sécurisation de la RD91A

Les travaux sont engagés en vue de l'agrandissement du parking (passage de 20 à une 40^{aine} de places) et de la sécurisation de la RD91A et des arrêts de bus.

Durée : de juillet à novembre 2019.
Coût : 450 000 € TTC avec le soutien du Conseil départemental de la Savoie.

Pendant la durée des travaux, la circulation et le stationnement sont temporairement règlementés selon les conditions suivantes : RD91A : alternat manuel aux heures de pointe et automatique en régime courant.

Route d'accès au hameau du Fontanil : la circulation des véhicules s'effectue sur une demi-chaussée sans alternat (panneaux de priorités). Le stationnement des véhicules est interdit sur le parking situé le long de la RD91A.

La réfection des réseaux du Grenier

Cette opération a pour objectif la réfection du réseau d'eau potable et la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales du hameau du Grenier.

Attention : dans le cadre de ces travaux, la route du Buisson est fermée jusqu'au 25 octobre, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h. La circulation se fait en sens unique descendant (du Fontanil vers Le Fay uniquement). En dehors de ces horaires, la route est ouverte. Durée : d'avril à octobre 2019. Coût : 770 000 € TTC.

La réfection des réseaux de Saint-Jean (tranche 1)

L'objectif est de procéder à la réfection de l'ensemble des réseaux secs

(électricité, télécommunication...) et humides (eau potable, eaux usées, pluviales...) du village. L'opération est pilotée par la commune, en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) et le Syndicat des Eaux de Moyenne Tarentaise (SEMT).

Durée : 1^{ère} tranche, de juin à octobre 2019 : rue Notre Dame des Grâces et ruelles associées / 2^{ème} et 3^{ème} tranches en 2020 et 2021 : rue Saint-Jean Baptiste et associées. Coût : 800 000 € TTC en 2019.

La création d'une digue au lac de La Rosière

La commune a décidé d'aménager une digue en bordure aval du marais, de manière à pouvoir enlever les alluvions chaque année, afin que la lagune déjà visible n'envahisse pas tout le lac. Le projet a fait l'objet des autorisations préfectorales nécessaires. Une étude va par ailleurs être lancée pour l'optimisation du parking régulièrement saturé.

Les travaux du refuge du Grand Plan

Les travaux de réhabilitation du refuge, fermé depuis 2013, se poursuivent cet automne (électricité, plomberie, création ou élargissement des couloirs desservant les chambres, rénovation des panneaux solaires...). Une enveloppe de 300 000 € HT (hors maîtrise d'œuvre et bureau de contrôle) est investie. L'objectif est une ouverture pour le 1^{er} juin 2020, avec 24 couchages disponibles. La procédure de recrutement des gardiens est en cours dans le cadre d'une délégation de service public pour six étés.

Travaux de proximité

Vignotan :

- Création d'une placette de rencontre avec apprentis, banc et bassin, et d'un opus en lauze sur la placette

Champpétel :

- Pose d'une barrière garde-corps dans l'impasse des Cordonniers

Chavonnes :

- Rénovation de l'abri-bus (l'intérieur de cet abri sera vitré pour exposer l'ancien matériel des pompiers)

La Jairaz :

- Pose de garde-corps en remplacement des vieilles barrières en bois existantes

La Nouvaz :

- Réfection de l'escalier existant de façon qualitative (en lauze), et du parking

La Tania :

- Création d'un escalier entre la route principale et le Formier
- Réfection en enrobé de la rampe d'accès du parking du Formier
- Réfection des enrobés et des maçonneries de la place

La Choulière :

- Création d'un muret vers l'arrêt navette et habillage de l'embranchement en lauze

Saint-Bon Le Haut :

- Création d'une barrière automatique pour l'accès à Champ Coquet

Le Praz :

- Aménagement de l'impasse Becca Motta et de la placette de la Chapelle
- Réfection des enrobés allée des Cerisiers

Vieux Moriond :

- Aménagement du petit rond-point allée des Anémones
- Réfection des enrobés de la route du Belvédère et devant les ralentisseurs de la pharmacie

Courchevel 1850 :

- Réfection des enrobés de la route de Nogentil

CONTACT

Centre Technique Municipal
04 79 08 24 74

Mondiaux 2023 : La piste des Jockeys se prépare !

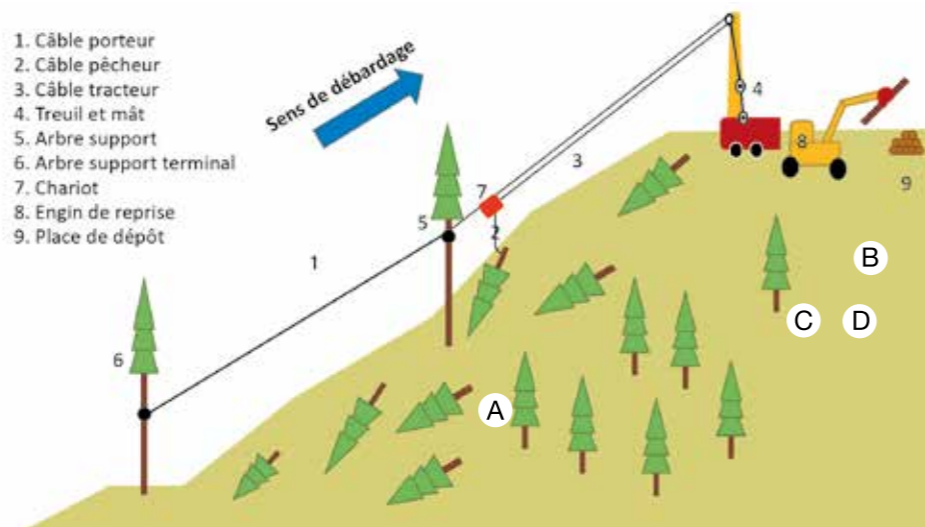
Des mesures sylvicoles sont d'ores et déjà prévues pour compenser les travaux de défrichage.

En 2023, les courses Hommes des Championnats du monde de ski se dérouleront à Courchevel, sur la piste des Jockeys. Pour être prête à recevoir cet évènement d'envergure, d'importants travaux d'aménagement sont en cours. Explications de la première partie du chantier : le défrichage.

La Saslong à Val Gardena, le Lauberhorn à Wengen, la Streif à Kitzbühel... Tant de pistes atypiques et exigeantes, devenues mythiques suite au passage de grandes compétitions de ski alpin. En 2023, la piste des Jockeys entrera elle aussi dans la légende et fera rêver bon nombre de skieurs ! En plus d'être pratiquée par les vacanciers, elle sera ponctuellement aussi la piste d'entraînement du Club des sports de Courchevel et des équipes régionales et nationales. Mais pour que la piste soit homologuée en piste d'épreuves (super-G, descente, géant et slalom), il faut qu'elle réponde aux exigences fixées par la Fédération Internationale de Ski en matière de technique, d'enneigement et de sécurité. C'est dans ce contexte que la piste doit faire l'objet de plusieurs corrections de tracé, afin d'élargir ses zones étroites et permettre une pratique sportive dans des conditions optimales de sécurité et offrir une meilleure visibilité aux spectateurs.

Défrichage : techniques d'exploitation et destination du bois

Pour mener à bien ce chantier, trois parties prenantes travaillent de concert. En tant que propriétaire des terrains, la commune, maître d'ouvrage, porte les dossiers administratifs : demandes d'autorisation de défrichage, études liées à la Loi sur l'eau, etc. La Société des 3 Vallées est en charge des dossiers techniques concernant les travaux sur la piste et l'Office National des Forêts encadre la réalisation de la coupe de bois et sa vente pour le compte de la commune. L'exploitation par "câble mât" a été retenue pour réaliser le défrichage des zones définies. Dans un premier temps, les bois sont abattus (A), mais les branches ne sont pas coupées sur place. Un câble va ensuite



tirer ces bois sur une place de dépôt dédiée (B). A cet endroit, les branches sont enlevées puis broyées (C). Le tronc, aussi appelé grume, est coupé selon des longueurs préalablement définies pour être accepté par les scieries (D). « Ce chantier de défrichage est particulièrement exceptionnel, 3 câbles sont présents sur site alors qu'il n'y a que 6 ou 7 câblistes seulement en Rhône-Alpes ! En tout, le défrichage générera 2 000 m³ de bois de charpente et de palette triés sur les places de dépôt et 1 000 tonnes de broyats (branches et purges) » explique Véronique De-Righi, responsable de l'Unité territoriale de l'ONF à Moûtiers. Une fois façonnés et billonnés, les bois sont vendus à une scierie de Haute-Savoie et les broyats rachetés par l'entreprise forestière Travaux Val d'Arly pour la filière "bois - énergie". L'ensemble du chantier est coordonné par le technicien forestier de Courchevel, Robert Petitjean. Les travaux de défrichage devraient prendre fin mi-octobre alors que les travaux de terrassement, débutés en septembre, se poursuivront jusqu'au 10 décembre (+ d'information sur les travaux sur www.mairie-courchevel.com).

Un planning serré pour tenir les délais !

Des mesures environnementales strictes

« Afin de compenser le fait que la zone ne sera plus boisée, des travaux sylvicoles seront réalisés pour une somme de plus de 100 000 € » précise Véronique De-Righi. Ces opérations permettant la régénération naturelle ou artificielle d'une forêt exploitée seront conjuguées à la remise en état des zones humides du site. Enfin, des zones protégées ont été créées sur le secteur de la Dent du Villard pour préserver l'habitat d'une espèce de mousse protégée (la Buxbaumie verte) ainsi que celui d'espèces forestières comme les pics, les chouettes, les chauves-souris, etc. Par ailleurs, compte tenu de cette coupe de bois, un report a été décidé sur les autres coupes qui se font annuellement dans la forêt communale.

CONTACT

Direction Economie, Tourisme,
Aménagement de la montagne
04 79 08 24 14

ACCOMPAGNER LES SAISONNIERS

Chaque hiver, environ 5 000 travailleurs saisonniers viennent renforcer les effectifs professionnels des acteurs économiques de la station de Courchevel dans tous les domaines d'activité : hôtellerie, restauration, commerce, services à la personne... Leur présence et leur investissement au cours de la saison sont indispensables pour l'ensemble des forces vives de la station.

Que ce soit du côté des saisonniers ou des employeurs, chaque année, l'automne est le moment fort pour préparer la saison. Par le biais de Courchevel Emploi et du Centre Communal d'Action Sociale, la commune multiplie les efforts pour favoriser l'insertion des saisonniers sur la station en matière d'emploi, de santé, de logement, de transport, de loisirs...

Accueillir, accompagner, fidéliser, les élus et services municipaux se mobilisent depuis 20 ans aux côtés des employeurs pour que ces milliers de travailleurs vivent au mieux leur saison à Courchevel.

1^{ère} étape : trouver un emploi !

Soucieuse des préoccupations et du bien-être de ses nombreux travailleurs saisonniers, la commune de Courchevel s'est dotée d'un service entièrement dédié à ce public dès 2001. Si Courchevel Emploi accompagne les saisonniers tout au long de leur séjour dans la station, la mobilisation du service se fait bien en amont ! Chaque automne, les 2 agents du service gèrent des milliers de CV pour pourvoir au mieux aux besoins des employeurs.



Chaque année, le Salon de l'emploi organisé par Courchevel Emploi réunit 40 recruteurs et attire plus de 500 visiteurs en quête de leur prochain poste saisonnier d'été ou d'hiver.

« Chaque saison, plus de 150 recruteurs (hôtels, restaurants, particuliers, commerces...) font appel à nos services, explique Elisabeth Mugnier, responsable de Courchevel Emploi. L'automne est une très forte période d'activité : la dernière semaine d'octobre est le moment où nous recensons le plus d'offres d'emplois. » Satisfaits de leurs services, les employeurs confient chaque année plus d'offres à Courchevel Emploi. Alors qu'on comptait 522 opportunités en 2014-2015, c'est plus de 800 offres qui ont transité par le service municipal pendant l'hiver 2018-2019. « Les postes les plus recherchés sont ceux en cuisine (du chef de cuisine au plongeur), en restauration et dans les étages. Mais nous proposons également des emplois dans les commerces, l'immobilier... »

Hiver 2018-2019 : 5 300 candidatures !

Une fois les offres d'emploi réceptionnées par le service, elles sont diffusées sur internet. Les saisonniers peuvent ainsi les consulter et postuler directement en ligne. « L'an dernier, les 670 offres d'emploi ont généré plus de 5 300 candidatures. » Parmi elles, Courchevel Emploi pré-sélectionne les plus pertinentes et les soumet à l'employeur qui procède ensuite au recrutement.

Apporter une aide personnalisée

Proposer des offres d'emploi (d'hiver et d'été), aider les saisonniers à rédiger leur CV ou leur lettre de motivation, leur proposer des conseils sur les financements de formation, l'orientation, la reconversion, mettre à disposition des outils informatiques pour faciliter leurs démarches... Les missions de Courchevel Emploi sont aussi vastes que précieuses ! Et en tant que service labellisé Maison de Service au Public, Courchevel Emploi fait également le relais avec les structures économiques et sociales non présentes sur la station : Pôle Emploi, la Direccte pour le droit du travail, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, le Centre d'hébergement d'urgence, les associations. « Nous accueillons chaque année plus de 4 000 usagers, mais en hiver, les primo-saisonniers - qui découvrent la saisonnalité et la station - sont au cœur de nos préoccupations. Nous leur apportons une aide personnalisée et sommes à leur écoute pour les aider au mieux. »

CONTACT

Courchevel Emploi
04 79 00 01 01

Témoignage de Franck Citerne, directeur des Suites de la Potinière

« Nous faisons appel aux services de Courchevel Emploi depuis 10 ans. Chaque hiver, nous employons 30 personnes environ : 3 en cuisine, 7 pour les étages, 5 au room service, 9 en réception et direction, 3 au spa et 3 au bar. Je contacte Courchevel Emploi dès juillet/août pour passer mes annonces, puis au fil de la saison, en fonction des besoins. J'apprécie la proximité et surtout la communication rapide et efficace car les personnes du service nous connaissent : nos structures, et aussi nos exigences ! »

Témoignage de Philippe Testa, saisonnier à Courchevel depuis 2011

« Je travaille dans l'hôtellerie de luxe, en room service. A Courchevel, on est dans un nid, c'est magique, tout y est bien pensé : l'ambiance, la sécurité, la préparation des pistes, des ESF au top avec des cours gratuits pour saisonniers, l'accueil et la disponibilité de Courchevel Emploi... Pour moi, un logement adapté est si possible seul, car plus on vieillit plus on tient à une certaine indépendance. Mais aussi proche du lieu de travail. Même petit, un logement peut être confortable ! Pour une saison réussie, les ingrédients sont simples : une bonne ambiance au travail, des clients sympas et du temps pour skier ! »

Être bien logé pour bien travailler

Proposer un logement à ses saisonniers n'est pas une obligation pour l'employeur. Cependant, offrir de bonnes conditions d'hébergement permet de recruter du personnel qualifié et de le fidéliser. C'est donc un enjeu essentiel pour les recruteurs de la station ! A leurs côtés, la Mairie, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), mène une politique volontariste dans ce domaine depuis près de 20 ans.



Depuis 1986, le nombre de logements sociaux pour travailleurs saisonniers a quasiment été multiplié par 7, passant de 56 à 373. « Cela représente 550 places aux normes, avec des chambres privatives et des gardiens salariés dans chaque immeuble » détaille Valérie Léger, directrice du CCAS. Grâce à ce parc de logements à loyer modéré, le CCAS loge chaque hiver environ 12% des saisonniers. « Les salariés que nous logeons disposent, depuis nos constructions de 2004, d'au moins 14 m² par personne et depuis 2009, chaque logement pour deux saisonniers est prévu avec des chambres indépendantes fermées d'au moins 9 m². » Les logements sont construits par les bailleurs sociaux sur des terrains de la commune - entraînant d'importantes immobilisations foncières - puis sont ensuite gérés par le CCAS qui consacre chaque année 2,8 millions d'euros pour leur gestion et leur entretien.

Les logements sont réservés par les socioprofessionnels et attribués par le CCAS, selon des critères définis (durée d'ouverture des établissements pendant la saison, versement des taxes et impôts locaux sur la

commune, adhésion à Courchevel Tourisme...) en priorisant les sociétés domiciliées sur Courchevel. De son côté, le saisonnier proposé par l'employeur dispose d'un contrat d'occupation du logement avec le CCAS, en plus du lien direct qu'il a avec son employeur dans le cadre du contrat de travail, ce qui lui confère des droits, mais aussi des obligations vis-à-vis du logement. « Ce mode de gestion était totalement innovant au début des années 2000 ! Depuis, de nombreuses stations l'ont appliqué. » En parallèle de ces logements sociaux, les employeurs disposent de leurs propres solutions d'hébergement sur Courchevel ou dans la vallée. Ils sont effectivement propriétaires ou font appel à des bailleurs privés ou des particuliers. Comme l'indique Elisabeth Mugnier, responsable de Courchevel Emploi : « 90 % des offres d'emplois sont proposées avec un logement. »

CONTACT

Centre Communal d'Action Sociale
04 79 08 93 94

373 logements gérés par le CCAS

À Courchevel 1850 :

- Le Plantret 1 (1986) : 57 logements
- Les Lugeurs 2 (1996) : 49 logements
- L'Antarès (1997) : 68 logements
- Les Lugeurs 3 (2002) : 58 logements
- Le Lavancher (2015) : 49 logements

À Courchevel Village :

- Les Grandes Combes (2004) : 32 logements
- Champ-Masson (2009) : 60 logements

Depuis l'incendie de l'Isba en janvier 2019, quelles actions ?

Cet événement tragique a mis la question du logement saisonnier dans les stations sur le devant de la scène. A Courchevel, un travail s'est rapidement engagé avec la Préfecture de la Savoie, la Direccte et l'Agence Régionale de la Santé sur les points à améliorer pour éviter les situations de mal-logement. « Nous travaillons avec l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) pour proposer dès cet hiver une convention tripartite entre le propriétaire, l'employeur et le salarié. L'objectif est à la fois d'améliorer les conditions de logement des saisonniers en tenant mieux compte du décret Décence de 2002, mais aussi de rassurer les propriétaires grâce à un document rappelant les responsabilités de chaque partie prenante, explique Valérie Léger. En effet, nous devons mieux travailler avec les propriétaires dans le cadre des lits froids, afin de proposer une plus large choix et des garanties pour les employeurs. » C'est dans cet optique qu'un questionnaire a été envoyé en 2019 aux employeurs, saisonniers et propriétaires.

Faciliter l'accès aux soins

Précarité, horaires décalés, exposition au soleil, stress, les saisonniers représentent souvent une population vulnérable, surexposée aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. Si l'employeur joue un rôle essentiel, les professionnels sociaux et de santé proposent également des accompagnements pour faciliter l'accès aux soins. Ouverts à tous, habitants et saisonniers, ils s'avèrent pratiques quand on a peu de temps libre ou pas les moyens de se déplacer pour voir un spécialiste !

Bilan de santé : le jeudi 16 janvier 2020

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie organise des bilans de santé (examen clinique, analyses de sang et d'urine, tension artérielle, taille, poids, électrocardiogramme...) le 16 janvier. Entièrement pris en charge, ces bilans de santé sont réalisables sur rendez-vous.

Renseignements auprès du Centre

d'examens de santé : 04 80 14 90 90 ou secretariat-ces.cpam-chambery@assurance-maladie.fr.

Journée de santé : le jeudi 23 janvier 2020

Le Centre Communal d'Action Sociale organise chaque année une journée Santé à la Croisette. L'occasion de réaliser gratuitement un dépistage des cancers de la peau, un dépistage anonyme et gratuit du VIH, des hépatites et des IST, une mise à jour de ses vaccinations... Des stands informent les visiteurs sur les questions liées au stress au travail, à la nutrition, aux addictions, au bien-être, aux risques de cancers... Une équipe du Centre Hospitalier de Chambéry (médecins et infirmiers) ainsi que de nombreux professionnels (dont une dermatologue) et partenaires associatifs proposent des consultations gratuites et sans rendez-vous. Renseignements auprès de la Mairie au 04 79 08 24 14.



La lutte contre les addictions

L'association Le Pélican accueille les saisonniers sur rendez-vous pour faire le point sur leurs consommations (alcool, cannabis...), les informer et les accompagner dans leurs démarches. Renseignements : 04 79 37 87 00 ou 06 83 85 90 19.

Profiter de sa saison



Des « bons plans »

Les saisonniers peuvent bénéficier gratuitement d'une carte « Avantages » offrant des réductions (10 à 20%) auprès de nombreux commerces et prestataires de la station, mais aussi des cours de ski gratuits. Pour se procurer la carte, les saisonniers doivent présenter une pièce d'identité et une photo, accompagnées d'un contrat de travail français à Courchevel Emploi. L'hiver dernier, près de 1000 cartes ont été délivrées.

Par ailleurs, Courchevel Parc Auto, la S3V, Aquamotion ou encore le centre de remise en forme du Forum, proposent des tarifs spéciaux pour les saisonniers (par exemple, le forfait de ski Vallée de Courchevel à demi-tarif).

Le 5 décembre : une journée dédiée à l'accueil des saisonniers

Chaque année, en début de saison, une journée leur est consacrée afin de leur transmettre une information complète sur la station, leur faire profiter d'une formation sur l'interculturalité dans le but d'améliorer l'accueil de la clientèle internationale... Les saisonniers : des vrais ambassadeurs de la station !

Après l'effort... le réconfort

Chaque hiver, la station organise également des animations dédiées aux saisonniers : tournoi de ballon-balai, d'eisstock ou de curling humain à la patinoire, tournoi de bowling, soirée poker... L'occasion de profiter des équipements de Courchevel, de se divertir après une journée intense de travail et de faire des rencontres !



Le Guide des saisonniers : l'essentiel dans sa poche !

Comment se loger ?
Où se garer ?
Besoin de contacter un médecin ?
La Mairie distribue chaque hiver plus de 4 000 guides pratiques (français-anglais) pour que les saisonniers disposent rapidement et facilement des informations essentielles pour bien vivre leur saison.

Disponible sur www.mairie-courchevel.com, en Mairie ou à Courchevel Emploi.

Elsa Nodet Une enseignante passionnée de montagne

Née à Bourg-en-Bresse dans l'Ain, c'est à Lyon qu'Elsa Nodet a grandi avant de déménager à Chambéry. La raison ? Une maman qui voulait offrir à ses enfants un cadre de vie à proximité des montagnes. Une fois son baccalauréat en poche, Elsa a été diplômée d'une licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives puis s'est réorientée vers un master MEEF (Métiers de l'Éducation et de la Formation). « Si j'ai réalisé mes études autour de Chambéry, j'ai passé le professorat des écoles dans l'académie de Grenoble. Les premières années d'enseignement sont assez mouvementées, géographiquement parlant, tant que nous ne sommes pas titulaires de notre poste. J'ai commencé à Cognin, près de Chambéry, puis dans le Val d'Arly avant d'arriver en Tarentaise où j'ai passé une année à l'école du Praz et une autre à l'école du Villard du Planay. J'ai eu de la chance

dans mon parcours, car je voulais rester en Savoie ! »

Installée depuis 2 ans à Champagny-en-Vanoise, Elsa enseigne en classe de CP/CE1 à l'école de Courchevel 1850 depuis septembre 2018. Du haut de ses 29 ans, elle assure également le rôle de directrice de l'établissement accueillant entre 30 et 40 élèves. « L'école de 1850 est différente des écoles que j'avais fréquentées avant, car son fonctionnement est marqué par la saisonnalité. Beaucoup de familles arrivent dans la station pour y travailler pendant l'hiver, puis repartent à la fin de la saison. Il faut donc s'adapter à un rythme particulier avec des hausses et des baisses d'effectifs durant l'année scolaire. »

S'adapter au rythme oui, mais aussi et surtout aux enfants ! Pour cette institutrice passionnée, son métier est varié car jamais figé sur une discipline ou une manière de faire. « Par exemple, nous faisons une correspondance avec la classe des CE1 de l'école du Praz, et nous partageons les transports dès que possible lors de sorties et activités communes. Le partage, c'est très enrichissant, tout comme suivre et voir évoluer les personnalités des élèves. A mon sens, le plus important, c'est de leur transmettre le goût de la connaissance et de la culture pour les rendre autonomes. Le tout, avec des conditions de travail très confortables et beaucoup d'activités possibles pour les élèves en restant sur place. Ce qui est un réel point positif ! »



Quand Elsa n'est pas à l'école, c'est en montagne qu'elle fait ses classes. Depuis toute petite, elle pratique la randonnée, non sans rouspéter parfois ! « Quand j'étais jeune, je trouvais qu'il y avait trop de cailloux sur les chemins... Ou alors j'étais de mauvaise humeur car mon frère allait plus vite que moi dans les montées. » Aujourd'hui, la montagne est une passion pour cette sportive, qui a pratiqué longtemps l'escalade en compétition et en milieux naturels. Mais Elsa a plusieurs cordes à son arc ! Avec sa formation STAPS, elle a eu envie de découvrir des sports plus endurants, comme la course à pied ou le ski alpinisme... toujours en milieu montagnard ! Les challenges ne lui font pas peur, et elle est toujours motivée pour enfile un dossard et prendre le départ d'une course.

« Ce que j'aime dans le milieu sportif (quelle que soit la discipline), c'est de voir qu'avec de l'entraînement, notre corps s'adapte à tous les environnements possibles. Évidemment, il y a aussi le goût de l'effort qui me plaît et la découverte de nouveaux sentiers, de nouveaux sommets. » Cette aventurière n'a d'ailleurs pas hésité à enfourcher son vélo pour traverser l'Islande et la Slovénie, ou faire le tour de la Corse. Photographe à ses heures perdues, Elsa se surprend à rêver sur des cartes et avoue : « Des projets, il y en a pleins... Mais je veux aussi profiter des moments simples du quotidien, et des belles sorties à faire toutes proches de la maison ! »

En classe ou en montagne, cette professeure des écoles aime relever les défis et se surpasser !



Courchevel Parc Auto : plus de 2 500 places

L'hiver dernier, sur 2 055 places proposées, 1688 étaient louées à la saison (83% du parc). Sans les parkings couverts, cela représenterait une file de plus de 8km de voitures dans les centres de village ! L'ouverture de 500 nouvelles places à l'Alpinium est essentielle pour envisager l'avenir de Courchevel.

La voiture reste le moyen de transport le plus utilisé en station. Mais une fois arrivé, que faire de son véhicule ? Se garer pour travailler, faire un arrêt-minute, accéder à son logement ou aux pistes de ski... Les besoins de stationnement sont variés. Les 13 parkings publics de la station permettent de lutter contre le parking sauvage, inesthétique mais surtout gênant pour le déneigement voire dangereux pour les piétons qui se retrouvent sur la route.

En station de montagne, le stationnement à l'extérieur est très contraint : espace disponible limité, enneigement compliquant l'accessibilité des centres de villages, véhicules soumis parfois à des conditions extrêmes... L'aménagement de parkings couverts permet de proposer des espaces dédiés et confortables pour laisser son véhicule. A Courchevel, ils sont gérés depuis 1998 par la régie municipale Parc Auto avec un Conseil d'exploitation de 13 personnes (élus, représentants des usagers et socioprofessionnels). Gardiennage, supervision, entretien et accueil du public, les parkings de la station emploient 10 agents pendant l'hiver. Le reste de l'année, les agents permanents réalisent les travaux de remise en peinture, changements de néons... Les parkings sont tous équipés d'un contrôle d'accès (badge, clé...) relié à un poste de supervision permettant au personnel d'intervenir à distance pour résoudre un problème d'ouverture d'une barrière par exemple. Par ailleurs, comme sur la voie publique, une vidéosurveillance 24h/24 a été installée afin de garantir la sécurité.

1,6 M. € TTC de recettes de stationnement

La politique tarifaire de Parc Auto est définie afin d'assurer "le petit équilibre" budgétaire. En effet, malgré une exploitation saisonnière (les parkings sont gratuits en dehors de l'hiver), les recettes de la saison touristique doivent couvrir les

dépenses courantes : personnel, électricité, peinture, maintenance... Des tarifs plus accessibles pour les travailleurs existent toutefois dans les parkings "saisonniers", plutôt excentrés, et une tarification graduelle en fonction des niveaux de station afin d'inciter les visiteurs à se garer le plus bas possible pour limiter la circulation routière. Parc Auto propose également des "bons plans" pour favoriser le stationnement dans ses parkings. La première heure gratuite (1h30 à l'Alpinium) par exemple permet de faire du shopping, déposer un enfant à l'école de ski...

Les 13 parkings gérés par Parc Auto

Courchevel le Praz : Alpinium (500 pl), Or Blanc* (50 pl) et Jean Blanc* (50 pl)

Courchevel Village : Dou du Midi (220 pl) et Grangettes (166 pl)

Courchevel Moriond : Cimes Blanches (460 pl) et Moriond* (95 pl)

Courchevel 1850 : Croisette (320 pl), Bellecôte (220 pl), Porte de Courchevel* (200 pl), Lugeurs* (126 pl), Chenus* (96 pl) et Saretta* (40 pl)

*Réservables à la saison uniquement

- 2 543 places, soit 68 400 m²
- 10 bornes électriques
- 1 845 néons

(l'électricité représentant l'un des plus gros postes de dépenses, Parc Auto a été l'un des premiers services communaux à passer ses systèmes d'éclairage en leds)

Les futurs parkings municipaux

- **Hiver 2020-2021** : A Village, 40 places à Champ Masson dans le cadre d'un projet immobilier.
- **Hiver 2021-2022** : A La Tania, 80 places sur la ZAC Moretta et 120 places à Courchevel 1850 dans le cadre du nouveau bâtiment du Club des Sports.

Enquête sur vos déplacements

Au printemps 2019, un questionnaire relatif à vos habitudes de déplacement (navettes, remontées mécaniques, stationnement...) vous a été proposé. Vous avez été plus de 600 à y répondre. Les réponses sont en cours d'analyse et seront transmises au bureau d'étude chargé de réaliser le futur schéma de mobilité (cf. Journal municipal du printemps 2019).

A savoir :

- Dans le cadre d'aménagements privés, le Plan Local d'Urbanisme fixe une exigence de stationnement en fonction de la surface aménagée et de la nature du projet (hôtellerie, commerce, habitation...).
- Le parking Jean Blanc sera désormais dédié à l'accueil des cars (12 places) et proposera une quarantaine de places destinées aux salariés titulaires d'un contrat de travail.

CONTACT

Courchevel Parc Auto
04 79 08 48 78

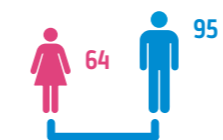
Qui sont les agents communaux ?

Répondre avec efficacité, disponibilité et implication aux demandes des habitants, anticiper leurs attentes et assurer un service public de qualité, telles sont les missions auxquelles se consacrent les agents municipaux tout au long de l'année. Qu'ils occupent des fonctions administratives, techniques, sportives ou sociales..., qui sont donc ces agents qui contribuent quotidiennement à ces missions d'intérêt général ?

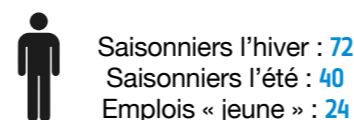


Par leur professionnalisme, leur dévouement et leur savoir-faire, les agents communaux incarnent le service public municipal, ils s'engagent dans les projets structurants de la commune, et dans le lien quotidien avec les habitants, en assurant un service de proximité avec l'usager.

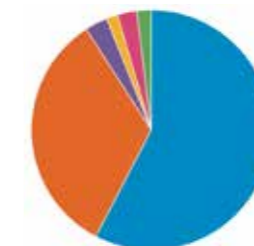
Effectifs permanents au 31/12/2018



Agents non permanents en 2018



Répartition par filière *

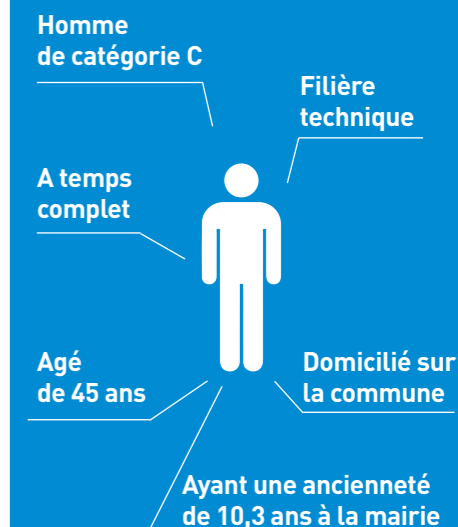


- Technique : 57,5 %
- Administrative : 33 %
- Médico-sociale : 3 %
- Sportive : 1,5 %
- Police municipale : 3 %
- Animation : 2 %

Répartition par catégorie *



Portrait type d'un agent permanent à la mairie de Courchevel



* Les catégories :

Catégorie A : Agents chargés de concevoir et mettre en place les projets et les politiques décidés par les élus et de diriger les services de la commune.

Catégorie B : Agents chargés de mettre en application la réglementation. Ils peuvent encadrer des équipes, des services..

Catégorie C : Agents d'exécution (secrétaire, agent d'accueil, magasinier...).

* Les filières :

Technique : Les personnels de cette filière assurent des missions de maintenance, de conception ou de

renouvellement des infrastructures de la commune (les bâtiments communaux, la voirie et les réseaux divers, les installations électriques, les espaces verts...).

Administrative : Les services administratifs sont sollicités pour le recrutement et la gestion du personnel, la comptabilité, les finances et les budgets, l'accueil et l'orientation des usagers, le contrôle et le respect de la réglementation dans tous les actes de la collectivité, l'organisation de la démocratie (délibérations, élections...), la délivrance des documents

administratifs...

Médico-sociale : Ce sont les personnels de la crèche touristique (auxiliaire de puériculture) et des écoles (ATSEM).

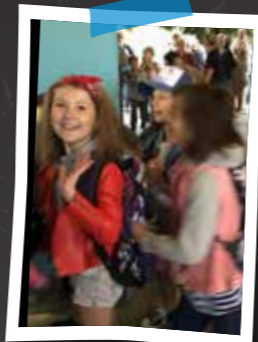
Sportive : Les éducateurs des activités physiques et sportives (patinoire et écoles).

Police municipale : Les agents du service prévention et sécurité chargés de la surveillance du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique.

Animation : Les agents du service population chargés de l'animation des seniors et du service des sports.

Revivez la rentrée des classes 2019 !

Lundi 2 septembre dernier, 190 Courchevellois reprenaient le chemin d'une des écoles de la commune, 25 élèves de La Perrière retrouvaient aussi les bancs de l'école de Brides-Les-Bains. Retour en images sur cette journée riche en émotions.



8h30, c'est dans les cours de récréation que les équipes pédagogiques accueillent enfants et parents. Après deux mois de vacances, les enfants sont contents de se retrouver !

La cloche retentit : les élèves se retrouvent sous le préau et se mettent en rang avant de suivre leur enseignant dans l'enceinte de l'école.



Dans les couloirs, devant les salles de classe, les cartables et manteaux colorés des enfants sont accrochés.

Après avoir raconté leurs vacances à tour de rôle, les enfants reçoivent le matériel de travail pour l'année. Puis l'heure est venue d'apprendre les règles de vie en classe et à l'école ! Valérie Sarrat (sur la photo à droite), la nouvelle maîtresse de Courchevel 1850, raconte une histoire aux maternelles.



Pendant ce temps, toute l'équipe de la cuisine centrale est sur le pont pour préparer de bons petits plats aux écoliers. Les menus sont élaborés par le chef de cuisine dans un souci de respect d'équilibre et de variété alimentaires. Ils intègrent de nombreux produits frais et/ou de saison, et des produits issus de l'agriculture biologique. Une fois le tout préparé, un agent s'occupe de livrer les écoles et crèches de la commune.

Vers 10h, c'est l'heure de la récréation ! Les plus petits enfilent leurs chaussures avec l'aide du personnel ATSEM, tous s'équipent d'une veste et se mettent en file indienne pour rejoindre la cour de récré et les copains.



A table ! C'est l'heure de prendre des forces pendant la pause méridienne. A noter : de leur sortie des cours jusqu'à la reprise du temps scolaire, les élèves sont pris en charge par des agents municipaux et des animateurs de la Communauté de communes Val Vanoise (périscolaire et accueil de loisirs).



Avant de retourner en classe, les enfants se retrouvent dans la cour de récréation sous un grand soleil. Ils jouent au ballon, aux cerceaux, à la marelle... D'autres partent à la chasse aux petites pommes tombées dans la cour !



14h passées, retour en classe pour nos chères têtes blondes. Lectures, petits travaux manuels, exercices divers... L'objectif est de sonder un peu les niveaux de chacun pour adapter au mieux le programme scolaire.



Pendant que certains sont en classe, d'autres ont cours d'Éducation Physique et Sportive. Longueurs à cloche pied, talons-fesses, pas chassés... Les enfants relèvent les défis de leur intervenant sportif dans la bonne humeur !



Il est 16h15, c'est la fin de la journée ! Les parents attendent impatiemment leurs enfants à la sortie de l'école.

Travaux dans les écoles

Pendant que les enfants sont en vacances scolaires, les agents des services techniques municipaux s'activent dans les écoles ! Sur 8 semaines en juillet-août, 2 sont déjà dédiées au grand ménage réalisé par le personnel d'entretien. Il reste donc 6 semaines aux agents du service bâtiments et patrimoine pour réaliser de nombreux travaux, tout en intégrant les plages d'utilisation des locaux par l'accueil estival de Val Vanoise et par les stages d'été.

École élémentaire du Praz

- Peinture des boiseries de la cantine
- Remplacement des profilés vitrés détériorés à l'extérieur
- Remplacement des robinets de plonge en cuisine centrale
- Diverses remises en peinture dans tout le bâtiment

Maternelle du Praz

- Changement des canalisations d'eaux usées du réfectoire
- Travaux sur les boiseries, remise en état, peinture des façades extérieures
- Rénovation de maçonnerie de l'escalier extérieur
- Mise en place de liège sur les murs et portes dans les classes
- Réparation de canalisations pluviales
- Remplacement de la porte côté préau

École de Courchevel 1850

- Manutention de la totalité du mobilier pour effectuer le grand ménage
- Réaménagement du mobilier et évacuation après tri
- Reprise de l'enrochement en pierres à l'arrière de l'école



« Celui qui veut déplacer une montagne commence par les petites pierres » - Confucius / Les acteurs engagés autour du cairn de Courchevel

Les acteurs de la station s'engagent !

Début août, une trentaine d'acteurs de Courchevel se sont réunis sur le site de la Rosière pour affirmer leur engagement en faveur du développement durable : la Mairie, la Communauté de communes Val Vanoise, la S3V, les ESF de Village et de Moriond, l'hôtel L'Apogée, l'association Man of the Day... Après avoir présenté ses actions, chacun a déposé une pierre pour construire un cairn, symbolisant sa contribution à la démarche collective territoriale. Recyclage, achats responsables, sensibilisation au respect de l'environnement, changement

des modes de déplacement ou de chauffage dans les bâtiments... Les initiatives vertueuses se multiplient sur la station. L'objectif de cette réunion était de les valoriser, en espérant qu'elles feront de nouveaux adeptes. Car en effet, l'implication de chacun reste essentielle. Lors du questionnaire envoyé à la population au printemps 2019, 98% des 125 répondants ont estimé que « chacun peut et doit agir à son niveau ». Ainsi, depuis 2018, la Mairie sensibilise, fédère et encourage un maximum d'acteurs à s'inscrire dans la démarche. Plus de 25 entités

(commerces, hôteliers, associations, institutions...) ont ainsi participé à au moins une réunion d'information.

+ d'infos : www.mairie-courchevel.com

En tant que socioprofessionnel, si vous souhaitez valoriser vos actions, n'hésitez pas à contacter la Direction du Développement Durable.

CONTACT

Direction du Développement Durable
elisabeth.paul@mairie-courchevel.com

"Semaine bleue" en Val Vanoise

Val Vanoise lance sa 5^{ème} saison de la Semaine bleue autour du thème « Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ! », en proposant de nombreuses animations. L'occasion pour les participants de découvrir l'évolution de l'environnement naturel et des installations hydroélectriques en Savoie à travers un partage intergénérationnel.

LUNDI 7 OCTOBRE

Visite guidée (journée) de Beaufort à destination du barrage de Roselend
RDV à 8h30 devant Val Vanoise à Bozel

MARDI 8 OCTOBRE

Visite guidée (demi-journée) de la Filature Arpin et de la Fabrique du Père Rullier à Sééz
RDV à 8h30 devant Val Vanoise à Bozel

Film / Conférence : « Le monde du silence » partagé avec les collégiens

RDV à 14h30 au Collège Bonrieu de Bozel

MERCREDI 9 OCTOBRE

Présentation et visite de la déchetterie du Carrey gérée par Val Vanoise

RDV à 10h devant la déchetterie du Carrey. Co-voiturage possible au départ du parking des Tilleuls à Bozel
Spectacle de magie suivi d'un goûter partagé avec les enfants du centre

de loisirs de Bozel

RDV à 14h30 à l'EHPAD "La centaurée" de Bozel

JEUDI 10 OCTOBRE

Atelier « Récup'Art tout en couleurs » suivi d'un goûter

RDV à 14h30 à l'EHPAD "La centaurée" de Bozel

Films / Conférence « La fabuleuse histoire du gypaète »

RDV à 17h à la salle polyvalente de Villemartin

VENDREDI 11 OCTOBRE

Visite guidée (demi-journée) de la galerie Hydraulica sur le thème « L'eau sauvage, l'eau domestiquée »

RDV à 14h10 sur le parking des Tilleuls à Bozel pour un co-voiturage

Atelier « Récup'Art tout en couleurs » suivi d'un goûter

RDV à 14h30 à l'EHPAD "La centaurée"

de Bozel

Film / Conférence : « Ugine, une ruée vers l'acier »

RDV à 17h30 à la salle polyvalente au Villard du Planay

SAMEDI 12 OCTOBRE

Mise en place des tables et décoration de la salle

RDV à 17h devant la salle polyvalente de Bozel

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Repas dansant

RDV à 11h30 devant la salle polyvalente de Bozel

Activités gratuites sur inscription

CONTACT

Val Vanoise
04 79 55 01 07
christelle.lory@valvanoise.fr

C'est reparti pour une nouvelle année !

Les journées se font plus courtes, les feuilles commencent à tomber... L'automne arrive ! Cela augure aussi la rentrée à l'École buissonnière ! Début septembre, le programme bimensuel des premiers mois a été adressé à tous les seniors. Ils recevront au cours de l'année les quatre programmes suivants jusqu'à mai-juin 2020. Seront mentionnées les informations relatives aux animations du CCAS, aux activités et sorties de la Saint-Bonnaise et à celles du Relais des Villages, ainsi que des informations plus générales relatives aux événements et animations de Courchevel et de Val Vanoise.



Atelier cuisine le 16 avril dernier : un moment de détente convivial. En médaillon : Marie-Claude Léger et Anne-Marie Gormier, rédactrices en chef du Journal des seniors, en pleine réflexion !

Programme de septembre - octobre

Du 15 au 18 septembre :

Voyage à Marseille avec les Anciens Combattants et la Saint-Bonnaise.

Ateliers « Éveil corporel » :

• Le lundi à l'École buissonnière
2 sessions : 9h-10h et 10h-11h

A partir du 23 septembre

• Le jeudi à Champérel : **A partir du 26 septembre - ATTENTION changement d'horaire : 9h - 10h.**

Mercredi 25 septembre de 15h à 16h15 :

NOUVEAU - Premier atelier intergénérationnel avec les enfants de 6 à 11 ans de l'accueil de loisirs et leurs animateurs : jeux de société sur le thème « Les grands classiques ». RDV au Groupe Scolaire du Praz.

Du 7 octobre au 13 octobre :

Semaine bleue (voir p. 20)

Mercredi 9 octobre de 10h à 11h30 :

NOUVEAU - Atelier intergénérationnel cuisine. Matinée gourmande et de détente avec les enfants de 3 à 6 ans de l'accueil de loisirs. RDV à l'École buissonnière. (Inscriptions la semaine qui précède l'atelier, auprès de Marie Blond).

Mardi 15 octobre de 15h à 17h :

Conférence animée par Bruno Barbe (service urbanisme de la commune) : Présentation de son séjour professionnel à Park City dans le cadre du jumelage avec Courchevel. A l'École buissonnière.

Vendredi 18 octobre de 10h à 11h30 :

NOUVEAU - Premier atelier "Remue-méninges" sur Le journal des seniors. Exposé de Marion Clastres (service communication de la commune) sur les écrits journalistiques, suivi de l'atelier d'écriture à partir des premiers articles proposés pour élaborer le Journal des seniors.

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES - Année 2019/2020

• **Les lundis et jeudis matin :**
Eveil corporel (initiation à la gym douce), organisé par le CCAS

• **Les lundis après-midi :**
Randonnée avec la Saint-Bonnaise

• **Les mardis après-midi :**
Conférences organisées par le CCAS

• **Les mercredis matin :**
Ateliers intergénérationnels - cuisine, organisés par le CCAS et Val Vanoise. Matinées gourmandes et de détente avec les petits de 3-6 ans de l'accueil de loisirs (5 dates : **9 octobre et 20 novembre 2019, 15 janvier, 25 mars et 3 juin 2020**) à l'École buissonnière ou au groupe scolaire du Praz

• **Les mercredis après-midi :**
Ateliers intergénérationnels - jeux de société, organisés par le CCAS et Val Vanoise (5 dates : **25 septembre et 4 décembre 2019, 12 février, 8 avril et 27 mai 2020**), à l'École buissonnière ou au groupe scolaire du Praz

• **Les jeudis après-midi :**
Jeux de cartes à l'École buissonnière et activités du Relais des villages à la salle communale de Saint-Jean

• **Les vendredis matin :**
Ateliers « remue-méninges et petites mains » (Journal des seniors, peinture, jeux de mémoire, etc...) organisés par le CCAS

CONTACT

École buissonnière
06 31 82 94 50 - 04 79 08 48 83
marie.blond@mairie-courchevel.com

La scierie communale de la Jairaz

La première mention de la scierie communale de la Jairaz apparaît dans un inventaire du 18^{ème} siècle et indique la date de 1580. Elle atteste d'une utilisation très ancienne de cet outil qui occupait une place importante dans la vie quotidienne de nos ancêtres.



La scie battante avec son chariot pour la découpe des grumes : le cœur de la scierie.



Le banc de délignage : une déligneuse à lame circulaire permettait d'enlever les parties de bois non utilisables (écorce, aubier).



La scierie dans les années 1930 avec sa roue à augets mise en mouvement par l'eau du torrent, premier maillon du système d'entraînement de la mécanique.

Les origines de la scierie

La scierie de la Jairaz est très ancienne, certainement plus que quatre fois centenaire ! On retrouve dans un inventaire des titres de la communauté de Saint-Bon en 1776, la mention : « *contrat d'abbergement* reçu par ledit maître Rellier ledit jour 8 may 1580 d'un moulin et d'une scie situés au lieudit à la Jayraz dessous passé par ladite communauté en faveur de Louis à feu Michel Fontanil sous la cens** de trois seitiers*** bled moitié seigle et orge, et quinze florins argent* » !

* **Abbergement** : Acensement (location).
 ** **Cens** : Redevance fixe, en nature ou en argent, due pour un bien.
 *** **Setier (ou seitier)** : Ancienne mesure de capacité pour les grains dont la valeur variait selon les lieux.

Les usages

Jadis, les habitants de la commune utilisaient le bois dans leur vie quotidienne : il leur servait à la construction des maisons, du mobilier, à la confection de matériels divers et pour le chauffage. L'affouage, qui consistait à réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique de la population, permettait à celle-ci de subvenir à ses besoins. « *Pour aller chercher le bois, on se rendait par exemple dans la forêt du Praz qui n'était desservie par aucune route. On montait avec des ânes jusqu'à La Loze et on laissait glisser les arbres sur une luge jusqu'au Praz. C'était très*

dangereux, beaucoup de personnes ont été estropiées dans ce travail ! »⁽¹⁾ Puis, durant la belle saison, chacun se rendait à la scierie communale de la Jairaz où un employé spécialement dédié à cette tâche sciait le bois, en fonction des besoins (planches, poutres...). En effet, la scierie a toujours été louée à des particuliers qui en assuraient le fonctionnement et l'entretien contre une redevance, et cela jusqu'à sa fermeture dans les années 1980. La sciure était récupérée pour être répartie dans les écuries, les déchets de bois servaient, quant à eux, à allumer le feu et les écorces étaient utilisées pour le bardage. Rien n'était perdu ! Les lots de bois étaient vendus aux enchères : « *Des adjudications se pratiquaient en automne ou au printemps, c'était des enchères descendantes. Lorsque le tarif nous semblait raisonnable, on disait "prend". Mais c'était assez stressant, car on n'était pas tout seul !* »⁽²⁾

Scieries, moulins et battoirs

La scierie fonctionnait grâce à une scie hydraulique alimentée par le torrent des Gravelles. Deux moulins avaient aussi été construits à proximité. L'un servait à moulin la farine et le second était équipé pour servir de forge, de moulin à cidre et à plâtre, ainsi que de battoir à chanvre. Plusieurs autres moulins et scieries existaient sur la commune utilisant l'eau comme force motrice. En 1861, on dénombrait deux moulins à farine à Saint Bon, trois au Praz, un

à Moncharvet et un à la Jairaz ; une scierie mécanique au Carrey, au Praz et à la Jairaz, une forge au Carrey, un moulin au Praz et un battoir à chanvre et à cidre à la Jairaz.

Aujourd'hui, la commune souhaite réaliser des travaux pour préserver la scierie qui tombe en ruines, et pour la valoriser, en reconstruisant notamment la roue à augets en bois d'une façon identique à celle d'origine. Actuellement, la roue métallique est très dégradée. Les consultations pour travaux lancées en 2019 auprès des entreprises ont été infructueuses. Elles pourraient être relancées en 2020.

^{(1) (2) Témoignages de Gilbert Chapuis et Régis Blanc, extraits de la vidéo "Tradition de bois", à voir ou à revoir sur www.mairie-courchevel.com, rubrique "Découvrir Courchevel" / "Histoire de la station".}



Annnonce pour la location de la scierie signé par le Maire Jean Joseph Perrot en juillet 1904.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS

OCTOBRE

Le 4
Les Nuits du cinéma
 à l'Auditorium du Jardin alpin
Du 7 au 13
La semaine bleue (voir page 20)
Les 12 & 13
Finales de la compétition SAMSE Tour (Combiné nordique et saut à ski) sur le site des tremplins, à Courchevel Le Praz
Le 13
Fête de la pomme et vide-grenier
 à l'Envolée, à Courchevel Le Praz

NOVEMBRE

Le 11
Cérémonie du 11 novembre
 à Saint-Bon et à La Perrière
Le 15
Les Nuits du cinéma
 à l'Auditorium du Jardin alpin
Le 17
Concert des Tétraz-Lyres
 à l'église de Saint-Bon

DÉCEMBRE

Le 6
Repas des seniors
Le 7
Opening Courchevel
Concert - Rallée des neiges - DJ SET
 sur le front de neige de Courchevel 1850
Le 7
Journée Portes ouvertes Aquamotion (sur invitation et inscription)
Le 14
Welcome Courchevel La Tania
Concert - Rallée des neiges - DJ SET
 sur le front de neige de Courchevel La Tania
Le 15
Ski en fête Courchevel Moriond
 Télécabine de l'Ariondaz & front de neige de Courchevel Moriond

LES RDV CULTURELS DE VAL VANOISE

Le 12 octobre
Mon nez (théâtre de marionnettes)
 Dès 3 ans - (compagnie Objet sensible), à 18h à la salle de Moriond
Le 13 novembre
Thomas Schoeffler Jr (concert blues rock)
 à 20h à la salle des fêtes de Champagny-en-Vanoise
Le 23 novembre :
Le Vent s'en va (conte musical)
 Dès 3 ans - (compagnie Momatique), à 20h à l'Auditorium de Méribel
Le 8 décembre :
Boîte à gants (humour musical)
 Dès 3 ans - (La Toute petite Compagnie), à 17h à la salle polyvalente de Pralognan

Le 16
Tirage au sort de la Coupe du Monde de ski et gala de patinage
 Patinoire du Forum à Courchevel 1850
Le 17
Coupe du Monde féminine de ski alpin
Du 21 au 25
La Parade du Père Noël
Le 21 à Courchevel Le Praz
Le 22 à Courchevel Village
Le 23 à Courchevel Moriond
Le 24 à Courchevel 1850
Le 25 à Courchevel La Tania
Le 25
Millet Ski Touring Courchevel
Le 25
Verdons by night à Courchevel 1850
Le 27
Ladies Night Tour FFS à Courchevel 1850
Le 29
Festives du Nouvel An "La musique dans les rues" sur le front de neige de Courchevel 1850 et dans les rues de Courchevel Moriond

Retrouvez toutes les expositions permanentes de la commune, tous les événements et plus d'infos :
www.mairie-courchevel.com
www.courchevel.com

11 NOVEMBRE

31 DÉCEMBRE

DU 21 AU 25 DÉCEMBRE

Le 30
Festives du Nouvel An "La musique dans les rues"
 dans les rues de Courchevel Village et Courchevel Le Praz
Le 31
Festives du Nouvel An "Courchevel by night" sur le front de neige de Courchevel 1850
Festives du Nouvel An "Tania's Party" sur le front de neige de Courchevel La Tania

ÉTAT CIVIL

Naissances

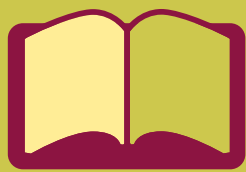
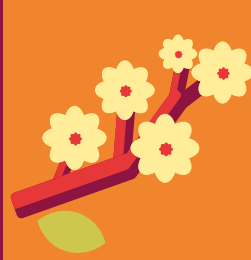
En juin 2019 : Nola MAHE
 En juillet 2019 : Lou BAILLY

Mariages

En juin 2019 :
 Séverine BLANCHOT et Stéphane BRY
 Malika AL BU SAIDI et Maxime GALL
 Magali USANNAZ et Gaël BERMOND
 En août 2019 :
 Vanessa PARROUR et Sébastien TARTAVULL
 En septembre 2019 :
 Constance SACREZ et Florian GLISE
 Pauline SANCHEZ et Alexandre HERAULT

Décès

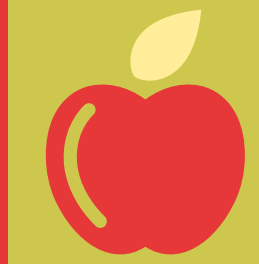
En avril 2019 :
 Janine CHAIX, veuve FALCOZ
 En juin 2019 :
 Alexandre ADAMCZYK
 Christiane ALLEMAND, épouse PACHOD



**DIMANCHE
13
OCTOBRE
2019**

**DE 9H À 17H
GYMNASÉ L'ENVOLÉE
COURCHEVEL LE PRAZ**

FÊTE DE LA PÔMME & VIDE-GRENIER INTÉRIEUR



**RESTAURATION
& JUS PRESSÉ SUR PLACE**

LE MÊME JOUR :
CONCOURS DE SAUT À SKI
FINALES SAMSE TOUR
SUR LES TREMPLINS DU PRAZ



Mairie de Courchevel
www.mairie-courchevel.com
04 79 08 24 14

Organisée en collaboration avec l'Association Courchevel Park City